

L'Essai sur le don de Mauss : Une source inépuisable pour les sciences sociales

Entretien avec Jean-François Bert

Texte publié le 5 octobre 2021

Les éditions Flammarion font paraître ces jours-ci une nouvelle parution de l'Essai sur le don de Marcel Mauss, avec une préface de Jean-François Bert, sociologue et historien des religions à l'Université de Lausanne. François Gauthier en a profité pour s'entretenir avec lui afin de comprendre les raisons pour cette nouvelle édition et creuser certaines questions suscitées à la lecture de sa préface.

François Gauthier : *Nous vous connaissons pour votre excellent travail d'historiographie autour de l'œuvre de Mauss et votre connaissance des manuscrits de l'École durkheimienne. Aujourd'hui vous préfacez une nouvelle édition de l'Essai sur le don de Mauss, accompagné de quelques autres textes, chez Flammarion. Or, l'édition préfacée par Florence Weber est encore fraîche, et Jane Guyer vient de publier une nouvelle traduction en anglais qu'elle introduit également. Il ne fait pas de doute que l'Essai sur le don est un texte fondamental pour les sciences sociales, peut-être un de ses plus importants. Qu'est-ce qui vous a poussé à lancer une nouvelle parution ?*

Jean-François Bert : Un moment d'inconscience, certainement. Comme vous le rappelez, l'article de Mauss a fait l'objet de nombreuses interprétations, souvent contradictoires. J'en liste quelques-unes, je m'appuie sur quelques autres, j'en oublie encore certainement trop... Ce qui m'a poussé à accepter la proposition de Flammarion, ce sont en fait trois éléments. Le premier, comme vous le savez, c'est qu'il est désormais possible d'accéder et d'utiliser les textes de Mauss qui sont tous tombés dans le domaine public. Le second est sans doute ma grande sympathie pour certaines figures de l'érudition, en particulier celles qui, comme Mauss, sont dans le débordement excessif, une érudition des traversées qui leur permet d'embrasser une grande diversité et de trouver dans certains assemblages comparatifs une forme particulière de satisfaction intellectuelle. Des érudits qui sont aussi des polygraphes capables d'écrire avec une connaissance assurée, en mobilisant des outils variés, faisant montre d'une insatiable curiosité. Le troisième et dernier élément est qu'il était temps, après tant d'années de refus, de me mettre au pied du mur et de dépasser les grandes réticences que je pouvais avoir concernant la possibilité de renouveler la lecture d'un tel texte. La question est horriblement simple : comment cheminer avec Mauss et rendre compte de ce cheminement sans trahir ses questions, sa démarche, son esprit ? C'est peut-être cela l'objet de cette préface, en tout cas le pas de côté que je cherche à envisager avec ce texte et qui tient, sans doute, à ma manière d'aborder les auteurs en essayant, toujours, de recomposer les questions qui étaient les leurs, de prendre au sérieux les démarches, d'être attentif aux ambivalences, de percevoir les jeux intertextuels, de s'étonner de leur style. Ici, et pour Mauss, de sa manière si particulière de chercher à rapprocher ce qui est distant et à séparer ce que l'on croit trop proche dans le but de réinscrire un processus de recherche et de questionnement là où il était éteint.

FG : *Qu'y a-t-il, dans cet Essai, de si fondamental ?*

JFB : Ce qui me semble important, fondamental même, c'est principalement cela : comment Mauss remet en question des hiérarchies jusque-là établies, questionne des enchaînements historiques assurés, montre la discontinuité parfois importante qui existe dans le social entre une cause et son effet. Il me semble important d'aller plus loin que l'antienne qui consiste à dire que Mauss pense le complexe. Certes, c'est vrai. Mais il pense le complexe dans la nuance, en faisant attention aux détails matériels de la vie sociale, en prenant au sérieux le rôle des sentiments et des émotions, en essayant d'observer, de saisir serait plus juste, certains brefs moments où la société prend. C'est cet aspect profondément subversif de son anthropologie qu'il faut — au-delà même du thème du don — souligner, garder et promouvoir.

FG : *Pouvez-vous nous donner des exemples de ces « hiérarchies établies » et des « enchaînements historiques pourtant assurés » ?*

JFB : C'est, dans le don, sa manière de dessiner l'histoire des formes de l'échange, partant du moment de l'échange total pour insister sur une première grande bifurcation, entre les sociétés qui ont décidé de jouer sur la reconduction de la dette et celles qui s'appuient sur la logique de la perte, du gaspillage ostensible, puis, enfin, s'arrêter longuement sur les effets de l'émergence de la forme moderne du marché, où tout a un prix. Cette histoire n'est ni compacte ni homogène, encore moins téléologique. Son but est tout autre, il s'agit de comprendre l'étrange permanence de certains phénomènes jusque dans notre présent. Cette histoire, surtout, porte une attention particulière aux ruptures, aux connexions, aux appuis mais aussi aux blocages qui ont, à un moment donné, formé ce qui fonctionne ensuite comme une évidence, une nécessité. Mauss a de magnifiques pages à ce sujet lorsqu'il évoque la question de la modalité, par exemple dans son texte sur les civilisations : « Tous les phénomènes sociaux sont, à quelques degrés, œuvre de volonté collective, et qui dit volonté humaine dit choix entre différentes options possibles [...] [1] ». C'est, il me semble, particulièrement subversif de penser les choses ainsi !

FG : *Vous parliez à l'instant d'un Mauss « subversif », et c'est le sous-titre d'un autre de vos livres. Que voyez-vous de subversif chez Mauss ?*

JFB : Oui, *Le Courage de comparer*, publié chez Labor et Fides (2021), a comme sous-titre *L'anthropologie subversive de Marcel Mauss*. Je me focalise sur le Mauss historien des religions, plus particulièrement sur les dix ans qui séparent la publication, en 1899, de *l'Essai sur le sacrifice* et 1909, qui correspond à la fois à la publication de son premier livre sur la « prière » (sa thèse), et à son second échec au Collège de France sur la chaire d'histoire des religions.

Ce que je montre, c'est que ce second échec est une conséquence directe de son comparatisme dit « restreint », mais aussi de son programme d'analyse matérialiste qui consiste à observer le côté social de la religion — la propriété qu'a tout phénomène religieux d'être commun à un groupe d'hommes — mais aussi de lire ces phénomènes en allant, comme il l'indiquera clairement dans les *Techniques du corps* (1934), « du concret à l'abstrait », soit des manifestations les plus extérieures aux conditions les plus intimes de la vie religieuse.

L'effet est radical, car ce qu'il produit comme nouveaux savoirs sur le religieux est résolument anti-évolutionniste, anti-reductionniste, anti-dogmatique, anti-essentialiste... La religion devient le résultat d'un ensemble toujours instable de phénomènes de nature sociale qui ont une histoire, qui s'inscrivent dans une morphologie, qui participent d'une certaine fonction symbolique, qui sont aussi le résultat d'une volonté collective.

FG : *Revenons à votre préface. Vous qualifiez votre lecture de « fragile ». Qu'est-ce à dire ?*

JFB : Fragile, car elle n'est qu'un point de vue parmi d'autres sur ce texte. Fragile, car elle se veut délicate. Fragile, aussi, car elle peut être — et sera — reprise, critiquée, oubliée. Fragile, sans doute aussi, parce que le don vu par Mauss est fragile. Il tient à peu de choses : un système d'obligations, des calculs d'intérêt, des volontés, une reconnaissance mutuelle.

FG : *En même temps, Mauss parle du don comme d'un « roc ». On comprend bien ce que vous voulez dire par « fragile », mais l'est-ce tant que ça ? Ne doit-on pas, aussi et en même temps, emboîter le pas à la grande ambition de Mauss dans ce texte et d'en tirer des conséquences fortes ?*

JFB : Certes, mais je trouve qu'il y a un risque à cela. Durcir le propos maussien, essayer de le faire entrer dans des cases, d'en faire un modèle, c'est à chaque fois prendre le risque de réduire sa portée. En insistant sur le geste du don comme « formule instituée », « cycle de réciprocité » composé des trois moments du donner-recevoir-rendre, Lévi-Strauss a en retour effacé de son analyse le fait qu'il s'agissait aussi — et peut-être surtout — pour Mauss de trouver un moyen original de valoriser l'affectivité et l'intersubjectivité, l'incertitude et la modalité, tous ces éléments essentiels sur lesquels une société construit sa permanence. L'ambition de Mauss, me semble-t-il, était d'abord, et plus prosaïquement de comprendre les relations concrètes que les hommes nouent entre eux par le moyen du don.

FG : *Quels sont les points sur lesquels vous souhaitez insister, dans cette préface ?*

JFB : En définitive, il y en a beaucoup. Sans doute beaucoup trop pour celles et ceux qui vont découvrir le texte pour la première fois. J'en retiendrais peut-être trois. En premier, sa démarche. Je n'y reviens pas. Mais c'est pour moi toujours important de donner à voir le mouvement général d'une manière de penser. En second, son choix d'aborder la question du don à partir d'une double question paradoxale qui lui permet, immédiatement, d'effectuer un pas de côté avec les théories économiques : « Quelle est la règle de droit et d'intérêt qui, dans les sociétés de type archaïque, fait que le présent reçu est obligatoirement rendu ? Quelle force y a-t-il dans la chose qu'on donne qui fait que le donataire la rend ? » En troisième, l'étrange « devenir » de ce texte. Comment il a été et est, encore aujourd'hui, reçu, compris, cité, déformé, caricaturé ? Comment, de ces pages parfois difficiles à saisir, on en est venu à ouvrir de nouvelles zones de questionnements ? Pourquoi, aussi, Mauss continue-t-il de résister à toute tentative d'explication qui serait de l'ordre d'une mise en ordre, d'une mise au pas de ces intuitions ?

Pour revenir sur la question précédente concernant ma lecture « fragile », c'est aussi comme cela que je l'entends. Il est important, en effet, d'avoir avec ce texte un rapport non académique. Il est important d'essayer de le lire sans nécessairement vouloir y trouver quelque chose d'utile dans l'immédiat d'une recherche. On peut le lire pour se laisser prendre au jeu de Mauss, pour y découvrir son état d'esprit, son regard sur le monde social et ses nombreux paradoxes. Je suis, de ce point de vue assez en accord avec Lévi-Strauss qui, dans sa célèbre préface, parle avec justesse de ce que ressentent les lecteurs de l'essai : le cœur battant, la tête bouillonnante et l'esprit envahi d'une certitude encore indéfinissable, mais impérieuse, d'assister à un événement décisif de révolution. Des émotions qui participent de la grande postérité du texte et qui ne sont pas à minimiser....

FG : *Vous mettez l'emphase sur « deux matrices disciplinaires » au fondement de l'Essai sur le don, notamment l'histoire des religions et l'économie. Cette remarque est salutaire, car le moins qu'on puisse dire, c'est que les sciences des religions, que ce soit dans leur versant historique, sociologique ou anthropologique, ont largement ignoré de prendre en compte l'Essai dans leur canon. L'impact des propos de Mauss sur la science économique dans sa variante marxiste et libérale est aujourd'hui assez connu (sauf chez les économistes dits « orthodoxes ») en revanche. Comment pensez-vous que l'Essai pourrait irriguer l'étude du religieux, que ce soit dans ses formes passées ou présentes ?*

JFB : Vous avez raison. C'est même une double cécité en fait. Les « maussiens », convaincus par *l'Essai sur le don*, font souvent peu référence au premier moment du parcours de Mauss, celui du sacrifice, de la magie ou de la prière. Ou alors, quand ils citent ces textes, c'est de manière anachronique pour souligner que déjà à ce moment, Mauss avait l'intuition du don (ce qui reste à prouver me semble-t-il). De l'autre côté, les historiens des religions, eux, évacuent *l'Essai* pour préférer insister sur la manière dont Mauss, dans ces premiers textes, met en place (avec Durkheim) la notion de sacré.

Penser les choses ainsi, c'est évidemment un effet de lecture et de réception qui consiste à croire qu'il aurait existé deux Mauss. Un premier tourné vers la question des pratiques religieuses (sous la forme des gestes et des énonciations), et un second — bien plus mature — qui aurait pris à cœur d'interroger une « vraie » question sérieuse, sociologique, celle de l'échange.

Je suis donc sur ce point d'accord avec vous, il y aurait tout intérêt à donner à lire *l'Essai* aux étudiants en histoire des religions ou en sciences des religions. Ils pourraient y trouver, par exemple, les linéaments d'une critique de la charité. Ils pourraient s'interroger utilement sur le don cérémoniel. Ils pourraient essayer de considérer le don comme un effort particulier pour agir sur les dieux. Ils pourraient, encore, à partir de Mauss, examiner avec attention le statut de l'offrande, ou la contrainte mystique du « *hau* ». Ils pourraient, surtout, trouver de l'intérêt à penser les choses et les phénomènes, en particulier religieux, sous l'angle d'un fait social total.

FG : *Camille Tarot, dans un passage fulgurant d'un article consacré à la grâce et au don, a proposé de définir la religion comme un système triaxial de dons : l'axe longitudinal temporel (passé – futur), l'axe horizontal (communautaire) et l'axe vertical (avec des formes d'altérité). Cela va très loin, plus loin que ce que vous suggérez. Que vous inspire cette définition qui place le don au cœur même de la religion ?*

JFB : Oui, Camille Tarot a bien évidemment raison et son hypothèse est profondément suggestive. On peut aussi penser à Heinz Mürmel qui a lui aussi pris au sérieux les hypothèses du don [2]. Dans le cas de Tarot, son système permet de multiplier les dimensions d'analyses, de les croiser, et ainsi d'enrichir le questionnaire disponible pour l'historien des religions.

Cependant, je reste convaincu que l'important, chez Mauss, est l'heuristique, ce moment particulier où l'on se heurte à un obstacle, où l'on produit un corps à corps avec un « objet » qu'il s'agit de saisir. Et Mauss le fait justement dans le don en cherchant une autre voie d'accès originale, plus pertinente, moins évidente.

Par ailleurs, et j'ajoute ce point, si toute relation de don semble impliquer un donataire et un donateur, ainsi qu'un objet sur lequel vient se brancher la relation entre les deux individus, il serait trompeur de transformer cette analyse en une « sociologie » des relations. Mauss ne place pas les formes d'action réciproque au cœur des sociétés, tout simplement parce que, de son point de vue, ce ne sont pas elles seules qui permettent d'expliquer comment se façonnent les individus. L'essence de toute vie sociale se trouve aussi ailleurs, comme dans les « désirs », dans les « affects » ou dans les effets de certains « états mentaux », dont celui de l'attente sur lequel il est revenu à plusieurs reprises. Ainsi, et si l'on prend le cas du don, ce que Mauss cherche à interroger, ce n'est pas seulement la relation entre le donateur et le donataire, ou le rôle de l'objet médian, c'est aussi (et

surtout) l'intention qui rend le don « obligatoire ».

FG : *Vous insistez sur le fait que « le don n'est jamais ce que l'on croit », et que le don est un opérateur permettant de masquer la « vérité » des rapports entre donateur et donataire. C'est en effet la position de Bourdieu, qui en tire pour conséquence que la vérité du don est l'intérêt. Que « cache », pour vous le don, et comment vous situez-vous par rapport à la lecture de Bourdieu ?*

JFB : Le texte de Mauss, fort heureusement, ne se suffit pas à lui-même. Depuis 1924, on a largement montré ce que Mauss oublie, sous-estime, tord, embellit. Fort heureusement, l'ethnographie de terrain a fait des progrès. Je ne reviens pas sur les nombreuses pages publiées concernant la prétendue automaticité de l'obligation de rendre, ou celles qui remettent en cause la lecture maussienne des potlachs, ou encore celles qui tentent de corriger son interprétation des faits maori... Il me semble tout aussi important de donner à voir des continuations « réussies », opératoires. C'est le cas de celle de Pierre Bourdieu, car, à mon sens, son idée garde une partie de l'esprit du questionnement initial de Mauss en cherchant à interroger les formes du mensonge social, de la mystification, ou de l'hypocrisie. Les deux auteurs, d'ailleurs, buttent finalement sur un même problème qui dépasse la seule thématique du don et qui est de savoir comment aborder la dualité, l'ambiguïté voire le « flou » des mécanismes du social.

Sur ce point, il serait intéressant de remarquer comment Mauss a irrigué autant la pensée de Lévi-Strauss (comme sur le symbolique), celle de Pierre Bourdieu (sur le social et ses ambiguïtés), mais aussi celle de Michel Foucault qui au début des années 1950 destina un enseignement sur le don et le fait social total devant ses étudiants de l'ENS [3]. Là, il fait, à mon sens, l'une des plus belles analyses du texte maussien, rappelant qu'il est alors le seul à véritablement proposer avec son idée du « fait social total » une alternative au dualisme de Durkheim et de Charles Blondel. Seul Mauss, finalement, donne pour Foucault de quoi comprendre la réalité à la fois du dedans et du dehors, de manière structurelle et astructurelle, en changeant la perspective ou l'échelle.

FG : *Vous référez à des travaux relativement récents (p.34 : on pourrait les lister) pour affirmer que « la forme du donner-recevoir-rendre (...) n'est pas un principe unifié et unifiant », et que « la tendance généralisante de Mauss mérite certainement d'être reprise et relativisée ». Que voulez-vous dire ? Qu'est-ce qui doit être repris et relativisé, et comment ?*

JFB : Sur ce point, je suis en accord avec la position de François Pouillon et d'autres anthropologues qui rappellent que s'il n'y a aucun doute à avoir sur l'immense érudition de Mauss — il suffit d'ailleurs de regarder attentivement la bibliographie qu'il convoque — son travail est désormais incomplet, voire fautif. La question est donc de savoir si les rectifications que l'on doit apporter à ces propos, liés par exemple au progrès de la recherche ethnologique actuelle, doivent nous conduire à modifier son schéma d'analyse du don, et donc à potentiellement retirer à sa manière de le considérer sa grande valeur opératoire. Le don de Mauss permet-il de penser le don aujourd'hui ? La question de Mauss conserve-t-elle tout son sens ? A mon avis, mais la *Revue du MAUSS* le montre livraison après livraison, tout commence là.

NOTES

[1] M. Mauss, « Les civilisations, éléments et formes », 1929, in *Œuvre*, II, p. 470.

[2] Mürmel, Heinz (2000) : Einige Bemerkungen zu Marcel Mauss' Essais sur le don als religionswissenschaftliches Werk. In : Rainer Flasche et al. (Hrsg.), *Religionswissenschaft in Konsequenz. Beiträge im Anschluss an Impulse von Kurt Rudolph*. Münster : Lit-Verlag, S. 175–184

[3] Notes de cours conservées à la Bibliothèque Nationale de France (BnF) sous le numéro d'inventaire NAF 28730 (Boîte 46), ce document inédit se compose de 16 feuillets manuscrits. Voir sa transcription : Michel Foucault, « La magie – le fait social total », *Zilsel*, 2017/2 (N° 2), p. 305-326. DOI : 10.3917/zil.002.0305.